

**APSF**

**CONSEIL NATIONAL DU CREDIT ET DE L'EPARGNE  
15 JUILLET 2008**

**COMMUNICATION DU PRESIDENT DE L'APSF,  
M. ABDELKRIM BENCHERKI**

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les  
Présidents, Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, dans cette communication, vous présenter l'évolution des concours à l'économie des sociétés de financement en 2007 et vous rendre compte brièvement de l'action professionnelle de l'APSF.

L'activité des sociétés de financement, en 2007, s'est inscrite dans la tendance de ces dernières années d'une progression significative de leurs concours à l'économie qui ressortent, à fin décembre 2007, à plus de 76 milliards de dirhams, en progression de 25%.

Le crédit-bail et le crédit à la consommation en constituent l'essentiel, à raison de 24,6 milliards pour le crédit-bail, en progression de 22%, et de 30,6 milliards de dirhams pour le crédit à la consommation, en progression de 14%

L'activité au niveau de la gestion des moyens de paiement a été marquée par une hausse de 23% du nombre de cartes en circulation qui s'établit à 4,4 millions et par une progression identique des transactions qui totalisent 90 millions pour un volume de 75 milliards de dirhams, en progression de 27%.

Le rapport annuel 2007 de l'APSF rend compte dans le détail de ces concours à l'économie nationale.

En 2008, les premières indications pour ce qui est du crédit à la consommation et du crédit-bail, confirment la tendance observée en 2007, exception faite de la LOA, la Location avec Option d'Achat.

Les évolutions satisfaisantes que je viens de livrer traduisent certainement l'attrait des produits des sociétés de financement qui rivalisent d'ingéniosité dans un marché de plus en plus concurrentiel, pour répondre aux besoins de financement de la consommation des ménages et de l'investissement des professionnels et des entreprises. Grâce à leur spécialisation, les sociétés de financement sont en mesure de développer des formules innovantes et de répondre, dans les délais requis, à une clientèle de plus en plus exigeante.

A propos de marché concurrentiel, qu'il me soit permis de souligner que l'élan créatif des sociétés de financement dans la conception d'offres globales répondant aux attentes de leur clientèle ne doit pas être freiné par des considérations qui ne sont pas de leur ressort. Nous faisons allusion, ici, à l'impossibilité qui est faite aux sociétés de financement de présenter au public des opérations d'assurances qui constituent, depuis toujours, le corollaire de leur activité de crédit.

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,**

Vous le savez mieux que quiconque, l'environnement des métiers de financement connaît des évolutions majeures sur tous les plans, notamment législatif et réglementaire : fiscalité, normes prudentielles et comptables, maîtrise du risque, gouvernance, etc. Ce qui constitue autant de sollicitations pour les métiers de financement.

L'APSF, dont l'action s'inscrit dans la durée, mobilise, chaque jour davantage, ses compétences pour faire face à ces évolutions. Ici, pour mieux intégrer les nouvelles données ; là, quand c'est nécessaire, pour éclairer les décideurs à propos de telle ou telle mesure législative ou réglementaire envisagée.

Je saisis l'occasion pour remercier encore une fois tous les interlocuteurs de l'APSF, Bank Al-Maghrib, Direction du Trésor et des Finances Extérieures, DGI, DAPS, Direction du Commerce intérieur, PPR, CMR, pour leur écoute et leur disponibilité.

Parallèlement à son action professionnelle entrant dans le cadre de la concertation avec les partenaires que je viens de citer, l'APSF, en tant qu'acteur autonome, et dans le cadre de la mission pédagogique qu'elle s'est assignée, s'emploie à enrichir sa contribution à la connaissance des métiers de financement et de leur développement.

Je me limiterai, ici, à vous annoncer que l'observatoire du financement des ménages mis en place par l'APSF, et déjà alimenté régulièrement par les statistiques d'activité, vient d'être enrichi par les résultats d'une enquête sur le crédit à la consommation réalisée récemment et que le partenariat avec l'Université prend forme. Ce partenariat permettra de former des compétences nouvelles dans le domaine des métiers de financement.

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,**

Je ne voudrais pas terminer ce bref tour d'horizon de l'activité des métiers de financement en 2007 et de l'action professionnelle de l'APSF sans

évoquer l'engagement social de notre Association et de ses membres dans le cadre de l'INDH.

J'ai eu l'occasion, ici même, de vous faire part de l'initiative prise par l'APSF de contribuer matériellement à l'octroi de bourses d'enseignement supérieur à des bacheliers orphelins encadrés par la Fondation Marocaine de l'Etudiant. Outre la contribution matérielle de l'APSF, au demeurant renouvelée pour la prochaine année universitaire, nombre de dirigeants de sociétés membres, devant le parcours particulièrement brillant et méritoire de ces étudiants, se sont engagés non seulement à continuer à les accompagner et à les conseiller, mais aussi à leur offrir des stages, voire des pré-embauches au sein de leurs sociétés.

Enfin, dans le cadre de notre contribution au rayonnement du Royaume, je vous fais part de la candidature de l'APSF à l'accueil d'un prochain congrès annuel des fédérations européennes Eurofinas et Leaseurope des institutions de crédit et de leasing. Ces congrès, organisés chaque année dans un pays membre, réunissent généralement quelque 600 à 700 participants : hauts dirigeants de la finance internationale et leurs conjoints. L'APSF, en tant que membre correspondant de ces deux fédérations, a déjà eu à organiser de telles manifestations, à Marrakech en 1993 et en 2003.

Je vous remercie de votre attention.